

Spécialités : Orthophoniste

Ajout de l'acte RPLO

(Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral - enfants de 3 à 6 ans)

Mis à jour en mai 2025

SOFIA DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 32 836 540 Euros
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
852 414 689 RCS Paris

Dans le cadre de l'*avenant 16* conclu le 18 juillet 2017, la prise en charge des enfants de 3 ans à 6 ans (au 1er juillet 2019) a été valorisée.

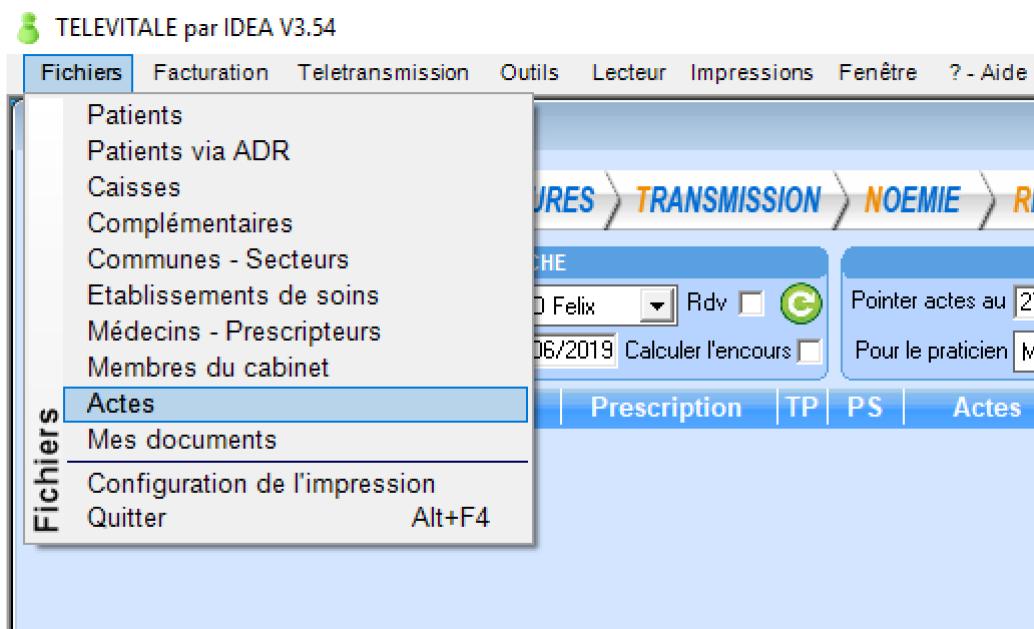
2

Nouvel acte :

- RPLO, Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral - enfants de 3 à 6 ans.

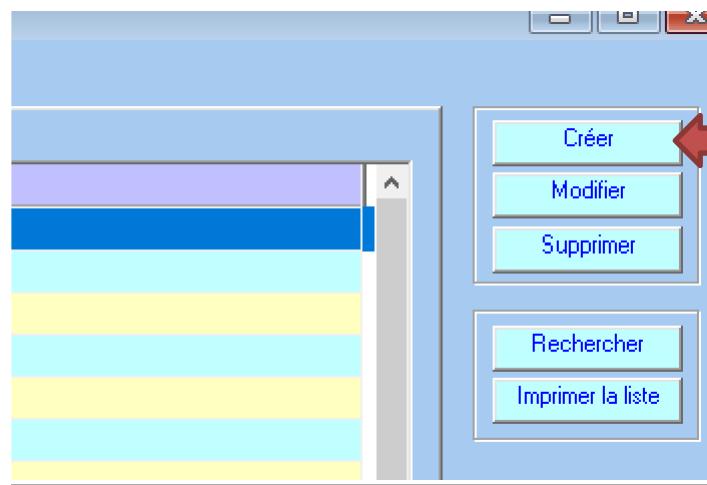
Pour bénéficier de ce nouvel acte, vous devez le créer dans votre nomenclature en suivant cette procédure :

Cliquez sur Fichier – Actes,



Cliquez sur Créer,

3



Saisissez les informations suivantes,

Détails de la nomenclature

Code : RPL0	Prestation : AMO	Coefficient : 12,60	Acte par défaut <input type="checkbox"/>
Date changement du coefficient :	01/01/2019	Ancien coefficient : 12,60	Durée en min []
Description :	Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication - enfants de 3 à 6 ans		
L'acte est un bilan <input type="checkbox"/>			

OK **ANNULER**

Puis Ok.